



SOCIETE PROTECTION INCENDIE

2251, Boulevard des termes – 06210 Mandelieu

Téléphone : 06.60.58.14.25

E-mail : societeprotectionincendie@gmail.com

EXTINCTEURS - FORMATIONS - PLANS - SIGNALIQUES - ELECTRICITE

Rapports, Devis, Maintenance, Mises aux normes incendie et électrique, Rénovations

Comment savoir si une porte est coupe-feu ?

09/25/2013

Une porte coupe-feu est une porte qui a été conçue pour résister à un certain degré de chaleur extrême / heure. Les portes coupe-feu sont les plus courantes des portes résistant au feu. Quand on parle de l'indice de feu de la porte, il fait plus souvent référence à la force d'une porte coupe-feu. Les organismes de sécurité différents, tels que le Bureau de la conformité sécurité et santé, mesurent l'efficacité par laquelle une porte peut maintenir son intégrité lors d'une urgence d'incendie. Un incendie élevé signifie que la porte peut supporter des incendies pendant une longue période. Si vous êtes préoccupé par l'indice de feu de la porte, il y a plusieurs étapes à suivre pour apaiser vos craintes.

Instructions

- Assurez-vous que la porte est une porte coupe-feu et pas une porte de secours. Les portes de secours sont câblées pour systèmes d'alarme. La porte coupe-feu peut être utilisée à des fins occasionnelles mais ont un usage spécial au cours des incendies.
- Voir si une persienne est présente sur la porte. Persiennes : Ce sont des lattes à travers laquelle la fumée peut passer. Elles sont généralement sur les portes de niveau moyen, les portes résistant au feu niveau inférieures n'ont généralement pas de volets.
- Ouvrir le complètement de sorte que tous les verrous sont exposés. Nombreuses marques et indicateurs peuvent être exposés lorsqu'on ouvre la porte.
- Examiner les zones entre chaque porte de fermeture. Une étiquette doit montrer à quelle température peut résister la porte ; Ceci est connu comme la tenue de la température. Les températures varient, mais une porte doit avoir au moins une exploitation de température de 250 ° f.
- Mesurer l'épaisseur du verre. Pas toutes les portes coupe-feu ont une fenêtre en verre. Si la porte coupe-feu possède une fenêtre en verre, le verre doit mesurer au moins ¼ de pouce d'épaisseur. Si cela n'est pas, la porte ne répond pas de définition juridique de la Housing and Urban Development d'une porte coupe-feu.

Conseils et avertissements

- L'emplacement de la porte coupe-feu dans un bâtiment peut indiquer l'indice de feu de la porte. Nombreuses portes coupe-feu doivent être adaptées à leur situation. Par exemple, une porte qui relie les deux bâtiments séparés est généralement coupe-feu pour résister à la plus élevée des chaleurs de feu, c'est-à-dire pendant **quatre heures**. En revanche, les portes qui sont habituellement aux corridors ont un indice bas au feu, pendant **une heure**.
- Si une porte ne suit pas la définition d'une porte coupe-feu, cela ne signifie pas qu'il y a une question de droit. Ce qui serait un problème, c'est si la porte est étiquetée comme une porte coupe-feu, mais ne répond pas aux exigences juridiques d' une porte coupe-feu



SOCIETE PROTECTION INCENDIE

2251, Boulevard des termes – 06210 Mandelieu

Téléphone : 06.60.58.14.25

E-mail : societeprotectionincendie@gmail.com

EXTINCTEURS - FORMATIONS - PLANS - SIGNALIQUES - ELECTRICITE

Rapports, Devis, Maintenance, Mises aux normes incendie et électrique, Rénovations

Fonctionnement[]

Une PCF (Porte coupe-feu) peut ressembler à une porte traditionnelle. Elle peut être à simple ou double battant, va-et-vient, ... Certaines portes peuvent être bloquées ouvertes par un mécanisme (le DAS : Dispositif Actionné de Sécurité). Lors d'une alarme incendie, le mécanisme (il s'agit la plupart du temps d'un retenant de porte) libère la porte pour que celle-ci se ferme. Il est toutefois possible d'ouvrir la porte qui se refermera aussitôt pour que le feu ne se propage pas. Les portes sont conçues pour qu'il ne faille que les pousser pour pouvoir sortir de la zone à évacuer et non pas les tirer. Certaines portes de recouvrement sont donc battantes.

La réglementation des portes coupe-feu

Edité le : 08/10/2010.

Concernant les portes coupe-feu, il existe principalement 3 normes qui s'y rapportent, voici quelques explications.

NF EN 1154 _ Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthodes d'essai.

Cette norme spécifie les prescriptions relatives aux dispositifs de fermeture de portes battantes avec amortissement ; ces dispositifs sont montés sur ou dans l'encadrement, sur ou dans la porte, ou dans le sol. Le domaine d'application est limité aux dispositifs de fermeture de portes actionnées manuellement pour lesquelles l'énergie de fermeture est fournie par l'utilisateur lors de l'ouverture de la porte. Cette énergie, lorsqu'elle est libérée, referme la porte d'une façon contrôlée.

Les dispositifs tels que les charnières à ressort qui n'exercent pas un amortissement lors de la fermeture de la porte ne sont pas dans le domaine d'application de cette norme.

Les ferme-portes pour utilisation sur les portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées doivent posséder des qualités complémentaires afin de contribuer efficacement à satisfaire aux Exigences Essentielles de sécurité en cas d'incendie, soit indépendamment, soit en tant que partie d'un bloc-porte complet.

Ces qualités complémentaires pour ferme-portes pour utilisation sur les blocs-portes coupe-feu/étanches aux fumées sont spécifiées dans l'annexe normative A.

Les ferme-portes comportant une retenue électromagnétique pour utilisation sur des blocs-portes coupe-feu et/ou étanches à la fumée ont leurs prescriptions définies dans la précision sur le marquage devant apparaître sur le produit :



SOCIETE PROTECTION INCENDIE

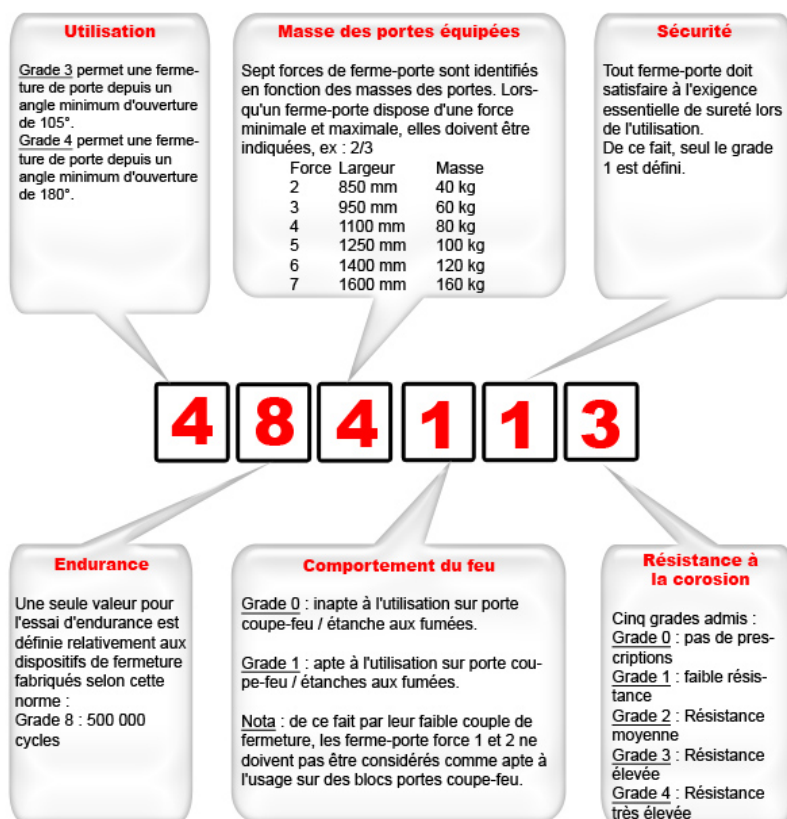
2251, Boulevard des termes – 06210 Mandelieu

Téléphone : 06.60.58.14.25

E-mail : societeprotectionincendie@gmail.com

EXTINCTEURS - FORMATIONS - PLANS - SIGNALIQUES - ELECTRICITE

Rapports, Devis, Maintenance, Mises aux normes incendie et électrique, Rénovations



NF EN 1155 _ Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de retenue électromagnétique pour portes battantes - Prescriptions et méthodes d'essai.

Cette norme européenne spécifie les prescriptions relatives aux dispositifs de retenue isolés (bloc-porte / ventouse électromagnétique) et également aux dispositifs de retenue incorporés dans un dispositif de fermeture de porte. Les dispositifs de retenue électromagnétique pour portes battantes conformes à cette norme européenne peuvent retenir la porte dans une position fixe ou permettre à celle-ci de fonctionner librement. Dans chaque cas, la coupure de l'alimentation électrique provoquera la fermeture complète de la porte contrôlée. Les dispositifs de retenue électromagnétique fabriqués conformément à cette norme européenne sont recommandés lorsqu'il y a une prescription de retenue fiable avec déclenchement pour l'équipement des blocs-portes coupe-feu et/ou étanches aux fumées à fermeture automatique.

Ces dispositifs peuvent comporter des composants pour la détection du feu ou de la fumée, mais les performances de ces composants spécifiques n'entrent pas dans le domaine d'application de la présente norme européenne.



SOCIETE PROTECTION INCENDIE

2251, Boulevard des termes – 06210 Mandelieu

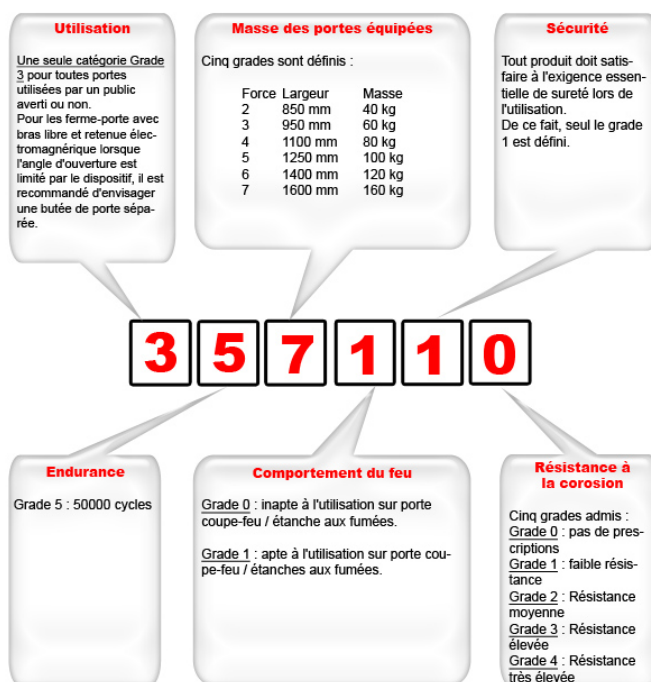
Téléphone : 06.60.58.14.25

E-mail : societeprotectionincendie@gmail.com

EXTINCTEURS - FORMATIONS - PLANS - SIGNALIQUES - ELECTRICITE

Rapports, Devis, Maintenance, Mises aux normes incendie et électrique, Rénovations

Précisions sur le marquage devant apparaître sur le produit :



NF EN 1158 _ Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de sélection de vantaux - Prescriptions et méthodes d'essai.

La présente norme européenne spécifie les prescriptions relatives aux dispositifs de sélection de vantaux pour les portes battantes à deux vantaux équipées de ferme-porte concerne à la fois les dispositifs isolés et les mécanismes incorporés à des ferme-portes. Les dispositifs de sélection de vantaux sont utilisés lorsqu'il est nécessaire d'assurer la fermeture de deux vantaux dans un ordre défini, par exemple, les portes comportant un recouvrement.

Il est recommandé d'utiliser des dispositifs de sélection de vantaux fabriqués conformément à la présente norme européenne chaque fois qu'il y a nécessité d'obtenir de façon fiable une fermeture ordonnée des deux vantaux d'une porte battante coupe-feu ou pare-fumées comportant un recouvrement.

Les dispositifs de sélection de vantaux pour utilisation sur des portes coupe-feu étanches aux fumées doivent posséder des qualités complémentaires afin de contribuer efficacement à satisfaire aux exigences essentielles de sécurité en cas d'incendie soit indépendamment, soit en tant que partie d'un ensemble complet.

Ces qualités complémentaires pour dispositifs de sélection de vantaux utilisés sur les blocs-portes coupe feu et/ou étanches aux fumées sont spécifiées dans l'annexe A.

Précisions sur le marquage devant apparaître sur le produit :



SOCIETE PROTECTION INCENDIE

2251, Boulevard des termes – 06210 Mandelieu

Téléphone : 06.60.58.14.25

E-mail : societeprotectionincendie@gmail.com

EXTINCTEURS - FORMATIONS - PLANS - SIGNALIQUES - ELECTRICITE

Rapports, Devis, Maintenance, Mises aux normes incendie et électrique, Rénovations

